

Service Eau Risques Nature Forêt
Unité Nature Forêt
Affaire suivie par : Frédéric CHEVALLIER
Tél. : 03 81 65 61 96
frederic.chevallier@doubs.gouv.fr

Besançon, le 18 mai 2022

Participation du public - Synthèse des observations du public

Projet d'ouverture-clôture de la chasse dans le département du Doubs pour la saison 2022-2023
soumis à la participation du public du 22 avril au 12 mai 2022
sur le site des services de l'Etat dans le Doubs

1 - Observation du public :

Le projet d'arrêté préfectoral fixant l'ouverture et la clôture de la chasse dans le département du Doubs, pour la saison 2022-2023, élaboré après avis de la Commission départementale de la chasse et de la faune sauvage, n'a fait l'objet d'aucune observation de la part du public.

2 – Décision :

La fédération départementale des chasseurs du Doubs ayant proposé dans son avis :

- de fixer la date de fermeture de la chasse du chevreuil au dimanche 29 janvier 2023 et non 31 janvier 2023 comme initialement indiqué (la chasse du chevreuil n'étant pas ouverte les lundi et mardi),
- de fixer la date de fermeture de la chasse du chamois au mardi 31 janvier 2023 et non au dimanche 29 janvier 2023 comme initialement indiqué (la chasse du chamois étant permise les lundi et mardi).

L'arrêté préfectoral est proposé à la signature avec ces modifications.

Aurélia BARTEAU,



Cheffe du service
eau, risques, nature, forêt